

COLLOQUE INTERNATIONAL

16 et 17 juin 2015

**UNE COUR CONSTITUTIONNELLE
INTERNATIONALE
AU SERVICE DU DROIT
DÉMOCRATIQUE ET DU DROIT
CONSTITUTIONNEL**

En partenariat avec
La Konrad Adenauer Stiftung

Programme

Programme

Mardi 16 juin 2015

8h 30 Enregistrement

9h 00 Allocutions d'ouverture

9h 00 Allocution de ElHabib EDDAQQAQ, **Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques**, Université Mohamed V

9h 15 Allocution de Yadh BEN ACHOUR, **Président de l'Association pour la Recherche sur la Transition Démocratique**, Tunisie

9h 25 Allocution de Henri PALLARD, **Directeur du Centre International de Recherche Interdisciplinaire sur le Droit, Professeur de Droit et Justice**, Université Laurentienne

9h 30 Allocution de Peter RIMMELE, **Directeur du Programme pour la Promotion de l'Etat de Droit au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

Allocution de Helmut REIFELD, **Représentant résident de la Konrad Adenauer Stiftung au Maroc**

➤ **Première séance : Le Droit Constitutionnel : Droit Commun des Peuples**

Présidente de séance : **Nadia BARNOUSSI**, *Vice-présidente de l'Association Internationale de Droit Constitutionnel et Directrice de l'Ecole Nationale d'Administration*

9h 45 **Peut-il exister un droit constitutionnel global ?**

Dominique ROUSSEAU, Professeur, École de Droit de la Sorbonne, Panthéon-Sorbonne, Paris 1, France

10h 00 **Le patrimoine constitutionnel de la communauté internationale : recherche des principes à appliquer par une Cour constitutionnelle internationale**

Christian TOMUSCHAT, Professeur, Faculté de Droit, Université Humboldt, Berlin, Allemagne

10h 15 **L'épistémologie et la méthodologie des standards mondiaux du droit constitutionnel**

Maxime SAINT-HILAIRE, Professeur, Faculté de Droit, Université de Sherbrooke, Canada

10h 30 **Débat**

11h 15 **Pause-café**

➤ **Deuxième séance : La Conventionnalité**

Président de séance : **Mohammed Amine BEN ABDALLAH**, *membre du Conseil Constitutionnel, Maroc*

11h 45 **Droit fondamental au développement : la crise des paradigmes du droit international et la formation d'un droit constitutionnel mondial**

Marcelo LAMY, Université Catholique de Santos, Santos, São Paulo, Brésil

12h 00 **Une Cour constitutionnelle internationale : théorie ou réalité ?**

Michel ROUSSET, Professeur honoraire, Faculté de droit, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, France

12h 15 **La conventionnalité des constitutions : naissance d'un concept**

David MELLONI, Faculté de Droit, Sciences Economiques et Sociales de Mulhouse, Université de Haute-Alsace (Université de Strasbourg), Mulhouse, France

12h 30 **Débat**

13h 15 **Déjeuner**

➤ **Troisième séance : La Conventionnalité**

Président de séance : **Zakaria Abouddahab**, *Vice-doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agdal, Rabat*

14h 45 **Vers un contrôle des conventions des constitutions nationales ?**

Ariane VIDAL-NAQUET, Faculté de Droit et de Science Politique, Aix-Marseille Université, Institut Louis Favoreu-GERJC, Aix-en-Provence, France

15h 00 **Dispositions constitutionnelles sur la conventionnalité et sur le droit international**

Ammar BELHIMER, Faculté de Droit, Université Alger 1, Algérie

15h 15 Dispositions constitutionnelles en matière de conventionnalité et droit international

Nadia BARNOUSSI, Professeure de droit constitutionnel, Vice-présidente de l'AICL, Directrice de l'Ecole Nationale d'Administration, Maroc.

15h 30 La Cour constitutionnelle internationale, prélude à la formation du droit constitutionnel international ?

Abderrahim EL MASLOUHI, Professeur de science politique, Président de l'Association Marocaine de Science Politique

15h 45 Débat

16h 15 Pause-café

➤ Quatrième séance : Les Objections Tirées du Droit Interne et les Résistances au Projet de la Cour Constitutionnelle Internationale

Présidente de séance : Sanae KASMI, Docteure en Science Politique (Paris 1, Sorbonne), professeure invitée, Université Mohammed V de Rabat

16h 45 Les objections tirées du droit interne

Issam SLEIMAN, Président du Conseil Constitutionnel Libanais, Beyrouth, Liban

17h 00 Psychologie des souverainistes : Un obstacle de fond au droit constitutionnel international

Paulo Ferrera DA CUNHA, Université Anhembi-Morumbi, FADISP, FUNADESP, São Paulo, Brésil, Université de Porto, Portugal

17h 15 Les objections tirées du rapport du droit international et du droit interne

Ahmed OUERFELLI, Avocat au barreau de Tunis, Ancien conseiller juridique du Président de la République Tunisienne, Ancien magistrat, Coordinateur général du Comité ad hoc pour la Cour Constitutionnelle Internationale (ICCo ad hoc Committee).

17h 30 Débat

18h 15 Clôture de la première journée

Mercredi 17 juin 2015

➤ Cinquième séance : Les Objections Tirées du Droit International et les Résistances au Projet de la Cour Constitutionnelle Internationale

Président de séance : Miloud LOUKILI, Professeur de droit international, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Agdal, Rabat

9h 00 Les limites politico-juridiques de l'État Nation relatives à la défense et la promotion des droits de l'Homme : l'apport d'une Cour constitutionnelle internationale

Mahrez BOUICHE, Philosophie, Université de Bejaia, Algérie ; Centre de Recherche en Histoire des Idées, Université de Nice, France ; Vice-président chargé à la formation, Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH)

9h 15 Cour constitutionnelle internationale, droits fondamentaux et souveraineté étatique : l'inconciliable ensemble ?

Patrick JUVET LOWE GNINTEDEM, Enseignant-chercheur à l'Université de Dschang et John Richard Kendjeu De Kenjeu, Enseignant-chercheur à l'Université de Dschang

9h 30 Y a-t-il un ordre public international ?

Khaled MEJRI, Docteur en droit public, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis

9h 45 La Cour dans l'ordre (désordre ?) juridictionnel international

Ahmed MAHIOU, Directeur de recherche émérite, Aix-Marseille Université, Ancien directeur, IREMAM, Aix en Provence, France, Ancien doyen, Faculté de droit d'Alger

10h 00 Débat

10h 45 Pause

➤ Sixième séance : La Cour Constitutionnelle Internationale

Président de séance : Mohamed MADANI, Professeur de droit constitutionnel et de science politique, Coordonnateur de la Licence d'excellence en science politique, Faculté de Droit de Rabat, Agdal

- 11h 15** **The International Constitutional Court—A search for balance between contrasting options**
Dr. João Relvão CAETANO, Professeur, Alberta Université, Lisbonne, Portugal, Institut Juridique Interdisciplinaire de la Faculté de Droit de l'Université de Porto, Portugal
- 11h 30** **Le droit applicable par la Cour constitutionnelle internationale**
Nadia AKACHA, Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Tunis, Université Tunis El Manar, Tunisie
- 11h 45** **Le droit applicable par la Cour : une question de droit international public ou de droit international privé harmonisé ?**
Gustavo FERRAZ DE CAMPOS MONACO, Professeur, FAPESP et Faculté de Droit, Université de São Paulo, Brésil
- 12h 00** **Logique de la légitimité de la création de la Cour constitutionnelle internationale**
Najib BAMOHAMED, Faculté de droit, Université Si Mohammed Ben Abdallah, Fes, Maroc
- 12h 15** **Débat**
- 13h 00** **Déjeuner**

➤ Septième séance : Démocratie Electorale et Cour Constitutionnelle Internationale

Présidente de séance : Boutaina BENSALÉM, professeure associée, Faculté de Droit de Rabat, Agdal

- 14h 30** **Quelle démocratie électorale pour quelle Cour constitutionnelle internationale ? Pratiques électorales et contrôle constitutionnel**
Henri PALLARD, Directeur CIRID | ICIRL, Professeur, Droit et Justice, Université Laurentienne, Sudbury, Canada
- 14h 45** **Democratic principles and processes: between an International Constitutional Court and the Inter-American Court of Human Rights**
André RAMOS TAVARES, Professor, State University of São Paulo, Brazil
- 15h 00** **Quelles différences entre une Cour universelle des droits de l'Homme et une Cour constitutionnelle internationale ?**
Yadh BEN ACHOUR, Ancien doyen et Président, Association pour la Recherche sur la Transition Démocratique, Tunisie
- 15h 15** **Débat**
- 16h 00** **Pause-café**

➤ Huitième séance : La Contribution de Modèles Possibles à la CCI

Président de séance : Taoufiq GAZOULIT, Professeur visiteur en Anglais appliqué, Rechercheur en Droit international, Faculté de Droit de Rabat-Agdal

- 16h 30** **The Brazilian conventionality control model before the Inter-American Court of Human Rights and the assumptions of the International Constitutional Court**
Thiago MATSUCHITA, Professeur, Faculté de Droit, Université Pontificale Catholique de São Paulo (PUC-SO), Brésil
- 16h 45** **The legitimacy of an EU constitution: popular perspectives**
Stephen CROUCHER, Professeur, Université de Jyväskylä, Finlande
- 17h 00** **Latin America's constitutional ius as a propitious context for the establishment of an International Constitutional Court**
Juan PABLO PAMPILLO BALIÑO, Faculté de Droit, Université Anáhuac, Ville de Mexico, Mexique
- 17h 15** **Débat**
- 18h 00** **Rapport de synthèse**
Asma GHACHEM, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales (Tunis), Université de Carthage, Secrétaire générale de l'Association pour la Recherche sur la Transition Démocratique, Tunisie
- 18h 15** **Les prochaines étapes**
Henri PALLARD, Directeur CIRID | ICIRL, Professeur, Droit et Justice, Université Laurentienne, Sudbury, Canada
- 18h 30** **Clôture du colloque**